

COMMUNICATION AIFRIS MONTREAL 2017 Axe 3 : La transmission des solidarités, ses modalités et ses enjeux

L'appropriation collective de pouvoir comme but et pédagogie d'un module co – construit : Comment la formation peut contribuer à une solidarité entre collectifs d'habitat auto - géré ?

Depuis plusieurs années, nous proposons aux étudiants éducateurs spécialisés en dernière année de formation un module optionnel sur le thème de la grande exclusion, co -construit par des habitants des collectifs d'habitat autogéré, un chercheur sociologue, un travailleur pair d'un travailleur social et une formatrice d'un centre de formation à Toulouse (IFRASS).

Ce collectif de travail a également participé à un temps d'observation et de recherche collaborative ciblée sur quatre expérimentations sociales d'habitat collectif autogéré qui a donné lieu à un rapport final financé par l'Etat.

Ce travail s'inscrit dans un contexte où à partir de 2009, les politiques du logement posent la question de la reconnaissance des capacités d'habiter des personnes en situation de grande précarité.

A la complexification des phénomènes sociaux doit répondre un souci de diversification de l'offre ancré au plus près des expériences vécues qui tranchent autant que possible avec le regard exogène, déficitaire, dévalorisant, psychologisant, stigmatisant, sur les « grands précaires ».

Ainsi nos questionnements sont les suivants:

Comment développer des pratiques d'accompagnement respectant les idéaux de vie des personnes, leurs besoins d'habiter et d'intimité?

Comment, à travers l'acte de formation, expérimenter un travail collectif sans pour autant qu'il y ait injonction de production normée mais coproduction de savoir et de pratiques ?

Comment l'étude de construction locale, avec un certain nombre de contingence locale (contexte, acteurs, historique, territoire) peut permettre de transférer des méthodologies et d'aller vers un savoir partagé ?

Comment à partir de cet essaimage favoriser l'innovation en matière d'habitat et de nouvelles solidarités ?

1. Les enjeux

Ce module de formation s'inscrit dans une vision de pluralités en permettant aux plus défavorisées, agissant au sein de collectifs, de participer à la construction de savoirs, à l'analyse des pratiques et la transmission aux étudiants, la formation devenant alors un outil d'émancipation.

Nos objectifs sont les suivants:

- Favoriser l'exercice de la citoyenneté en développant des rapports égalitaires entre acteurs sociaux et publics très précarisés.

- Participer à la déconstruction/reconstructions des représentations par rapport aux SDF, modifier le regard dominant, promouvoir la parole et les cultures de personnes sans logis.
- Poser les principes de faisabilité d'un travail de co - construction associant tous les acteurs impliqués, en insistant sur les conditions favorables à l'établissement de rapports de confiance réciproque, en encourageant la prise de responsabilité des acteurs et en participant à l'émergence et à la continuité de projets collectifs susceptibles de favoriser l'accès à l'autonomie individuelle.
- Amener l'intervention sociale au sens large à développer des opportunités de stabilisation de personnes SDF hors des canaux habituels de l'assistance et de l'éducation individuelle, considérant d'abord les aspirations des personnes à habiter collectivement, et considérant les possibilités ouvertes dans des formes d'habitat non individuel.
- Développer des pratiques moins en quête de normalisation que de développement social.
- S'inscrire dans une perspective de plus grande implication du travail social auprès des acteurs politiques comme des publics SDF.

2. Présentation du module de co –formation :

Les modalités pédagogiques :

Nous rencontrons plusieurs collectifs auto - gérés se situant sur le Sud-Ouest. Les habitants deviennent alors vacataires comme tout autre intervenant. Leur venue au sein de la structure bouscule les représentations des collègues formateurs sur ce qu'est le profil d'un intervenant en travail social. Quelquefois, quand ils souhaitent, les collectifs nous accueillent sur leur lieu de résidence. Les habitants créent alors la rencontre en parlant de moments de leur vie quotidienne.

Les étudiants expérimentent la non maîtrise de la rencontre, qui se décide en fonction des forces en présence ; ils éprouvent le fait de développer des échanges égalitaires tout en occupant des places différentes. Quelquefois, les rencontres ont lieu avec les travailleurs sociaux et/ou des élus locaux qui ont participé au projet.

Lors des temps collectifs en fin de regroupements, les étudiants se positionnent sur l'analyse de ces expérimentations. Un travail collectif est réalisé sans pour autant qu'il y ait injonction de production normée mais bien coproduction de savoir et repérage de nouvelles pratiques.

Les étudiants intègrent l'approche communautaire ou le développement du pouvoir d'agir dans leurs travaux de mémoire avec une appropriation plus importante que ce qu'ils pourraient faire avec de simples lectures théoriques.

Analyse de la pratique du formateur :

Ce travail de co - formation implique de nouvelles pratiques de formateur avec un accompagnement des intervenants « experts de la rue » leur permettant de prendre conscience de leurs savoirs et de décider des contenus et méthodes pédagogiques. Le formateur s'adaptera à des contraintes de lieu et horaires des interventions. Sa posture sera celle d'un facilitateur et apportera une aide à l'organisation, en facilitant la rencontre et en

étant témoin du cheminement de la personne. Il est nécessaire de réfléchir aux règles collectives des intervenants, ponctualité, la question de la consommation le jour de l'intervention.

La formation permet l'avancée de tous en permettant que l'expression du vécu ne s'arrête pas à l'expression d'un simple témoignage mais devienne une analyse personnelle générant une avancée. Ce travail remet en question la distance sociale et les notions de proximité. Dans la formation chacun à son tour pourra être sachant ou apprenant.

Il s'agit alors de comprendre la parole de chacun : construire des problèmes théoriques sans avoir de réponse théorique en découvrant des savoir-faire en fonctionnement dont les acteurs n'ont pas forcément conscience. Les concepts sont définis en s'appuyant sur la théorie des autres. Les participants peuvent ainsi s'approprier du savoir commun en s'impliquant dans le processus de recherche en vue de repérer des processus généralisables.

3. Des rencontres inter-collectifs :

Au fil des années, les collectifs d'habitants ont émis le souhait d'organiser des rencontres inter-collectifs pour croiser les points de vue. Nous avons pu organiser deux échanges inter-collectifs pendant le module de formation.

Les échanges ont porté sur l'importance du collectif pour porter une parole politique, pour réfléchir autrement, se mettre en mouvement, pour être en inter-dépendances tout en s'autonomisant individuellement, pour permettre d'être formés à ce que peuvent être leur place dans la société.

La place du travailleur social est située comme relais, médiateur pour faire bouger les institutions et les politiques, intermédiaire, personne ressource pour soutenir l'accès au droit, un passeur avec des possibilités d'agir sur des actions concrètes, facilitateur de rencontre entre « deux mondes », développeur en accompagnant plus un lieu que des personnes.

A la suite de ces rencontres, il est décidé qu'un inter-collectif serait créé au niveau local afin de porter la parole avec un cahier des charges comprenant un espace de formation pour les professionnels et étudiants en travail social pour réfléchir à la posture professionnelle. Les écrits devraient être réalisés par les habitants eux-mêmes afin qu'ils soient porteurs de sens et compréhensibles par tous ainsi qu'à l'image de l'association.

La plupart des professionnels expriment leurs difficultés à devoir se positionner dans la confrontation directe à un groupe rarement disposé vis-à-vis du travail social, réactif et reconnu comme autodéterminé. Etablir une relation de confiance réciproque avec le groupe est tout l'enjeu de la phase initiale, plus difficile que dans la relation duelle à une personne « accompagnée ». Le groupe ne saurait être le lieu où s'exposent et se traitent les problématiques individuelles l'accompagnement du collectif ne saurait être la somme des accompagnements individuels.

4. Un rapprochement avec l'union des lieux à vivre ?

A l'issue de ces rencontres, est soulevée la question d'un rapprochement de cet inter-collectif avec l'union des lieux à vivre.

Les lieux à vivre sont des structures construites à partir du vécu des personnes accueillant des personnes vivant dans la précarité et qui s'appuient sur le partage de leurs ressources, l'entraide, le compagnonnage et le soutien mutuel.

Ce type de formule ouvre des pistes pour une représentation publique des habitants en tant que participants citoyens/citadins autrement reconnus dans une articulation moins restreinte entre action locale et action politique de plus large envergure (l'Etat, le fédéralisme international des « sans-abris »...), pour se poser différemment face à la « question SDF ».

Ces lieux à vivre permettent un épanouissement des personnes et certaines deviennent personne politique en ayant appris à parler, à comprendre leurs problématiques et celles des autres. Cet apprentissage étonne les travailleurs sociaux, les politiques qui pensent que par définition un SDF sait ni parler, ni porter un discours. Via un prisme de ce qu'est un lieu à vivre, la personne peut être acteur responsable de soi et des autres et d'un groupe. Les Lieux à vivre se revendiquent être un collectif avec une appartenance d'expérience communautaire avec une manière de vivre spécifique, organisée avec des croyances partagées. Ces lieux ne sont pas sectaires dans le sens où ils sont ouverts vers l'extérieur.

Lors des rencontres inter-collectifs est exprimé l'intérêt de rejoindre l'union des lieux à vivre pour permettre d'acquérir du poids politique. En même temps, les habitants craignent de devoir rendre des comptes et de se voir imposer des conditions de fonctionnement. Ainsi le débat continuera dans les prochaines rencontres. Un projet de décret est en cours pour une reconnaissance d'organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires (OACAS) qui donnerait un statut aux lieux à vivre.

Pour le prochain module de formation, il est prévu une immersion de trois jours dans un lieu à vivre pour les étudiants en formation, les membres du groupes de travail afin d'expérimenter le travail et le vivre ensemble et d'analyser la place de chacun.

Ces expériences pédagogiques amènent à un changement de posture du formateur facilitant le repérage des enseignements à retirer de l'auto-organisation des personnes, visant une prise de parole au niveau de la scène politique, un développement du pouvoir d'agir et la co – construction de nouvelles formes de solidarités citoyennes.

Il s'agira alors de dégager de nouvelles compétences s'appuyant sur le collectif et l'intervention sociale communautaire : le soutien à l'élaboration de projet, l'aide à la production susceptible de promouvoir le groupe, la négociation autour de l'habitat, l'information en termes d'accès aux droits, la participation à des manifestations publiques.

Pour autant, il ne s'agit pas de reproduire à l'échelle collective une tyrannie du projet, mais beaucoup plus de faire force de proposition, d'articulation entre le groupe et les intervenants, ainsi qu'avec environnement urbain au sens large.

A ce titre, soutenir le développement d'une fédéralisation des expériences de « lieux à vivre » revêt un enjeu particulièrement attractif. Qu'il s'agisse d'une fédération à l'échelle des départements, des régions, des nations, ou internationale, on peut penser que, à terme, celle-ci a une place à prendre et un rôle important à jouer. D'abord dans le partage d'expérience, et dans le partage des « savoirs expérientiels » nés de la co-construction de ce type d'espaces. Ensuite dans l'établissement de relations moins bridées entre habitants pauvres autogérés, intervenants politiques, professionnels du médico-social, médias, ... Ensuite dans la formation même des travailleurs sociaux, et encore dans celle des élus locaux.

On peut penser que c'est dans le renforcement de ces liens que les « SDF » peuvent trouver à être mieux reconnus pour les ressources propres qui sont les leurs, et à être moins exposés à la stigmatisation/marginalisation et qu'un centre de formation peut y contribuer.

Présentation de l'auteur :

Marie-Noëlle Colcy, cadre pédagogique au pôle éducation spécialisée au sein de l'Institut de Formation, Recherche, Animation, Sanitaire et Social (IFRASS) à Toulouse, responsable du DF4 au niveau des éducateurs spécialisés et d'un module d'approfondissement de la formation « grande précarité ».

Bibliographie :

Le Bossé Yann, « Sortir de l'impuissance, initiation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités », ARDIS, Québec, 2012.

Lafore Robert, « Refonder les solidarités », DUNOD, Paris, 2016

Ott Laurent, « Philosophie sociale, une philosophie pour tous les acteurs sociaux et éducatifs », Chronique sociale, Lyon, 2016.

ORMMIP, GAF, REGAR, IFRASS, SDF Créateurs d'habitat. Expérimentations sociales et accompagnement collectif d'habitats autogérés, Jean Mantovani, Françoise Cayla, Pierre Lalart, Marie-Noëlle Colcy, Jean-Marc Legagneux, Vincent Batsere, Martine Coulet. février 2013

RHIZOME, Précarité, actualités et sens de l'accompagnement au logement, « Des SDF co-créateurs d'habitat. En relation avec des élus locaux, des travailleurs sociaux et des médiateurs pairs », Jean- Mantovani, Jean –Marc Legagneux, Vincent Batsere, Marie-Noëlle Colcy, numéro 51, janvier 2014.

FNARS, « La grande précarité chez les jeunes, La BARRAKA, squat d'un nouveau type », N° 1 Automne 2012.

CILE, Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, janvier 2013

